

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
 partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
 et
 se paient d'avance.
DEPARTEMENTS LIMITROPHES
 7 mois 5 fr.
 six mois 4 fr.
 Un an 16 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
 six mois 6 fr. Six mois 14
 fr., Un an 20 fr.
 Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS
 sont reçues au
 Bureau du Journal
 du Lot
 se paient d'avance
 Annonces... 25 c. la ligne
 Réclames... 50 c. —

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8
 M. M. Laffite et C^o, place de la
 Bourse 8, sont seuls chargés
 à Paris de recevoir les annonces
 pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fait est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 h. 7 ^m soir.	1 h. 20 ^m soir.	2 h. 55 ^m soir.	3 h. 56 ^m soir.	4 h. 22 ^m soir.	5 h. 51 ^m soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 h. 39 ^m »
9 h. 41 ^m »	5 h. 40 ^m »	7 h. 24 ^m »	8 h. 46 ^m »	9 h. 24 ^m »	10 h. 54 ^m »	*	» 4 ^m soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 6 Mai 1876

Le *Moniteur universel* fait une remarque très vraie. En province, les questions suivantes sont posées chaque jour aux personnes qui viennent de Paris : Eh bien ! comment vont les affaires là-bas ? Est-on disposé à se tenir tranquille ? L'ordre est-il assuré ? Peut-on compter sur des années de paix intérieure et sur la prospérité qui accompagne la paix ? Toutes questions qui se réduisent à celle-ci : Le Gouvernement actuel est-il stable ?

La stabilité et la République ne s'étaient point jusqu'ici, en France, trouvées ensemble, et il ne se peut pas que, de l'expérience du passé, il ne reste dans l'esprit d'un grand nombre de personnes des doutes sur les résultats de l'établissement présent. Le temps seul aura raison d'un sentiment contre lequel échoueraient les meilleurs arguments. On aurait beau démontrer en forme que la République a en elle tout ce qu'il faut pour prospérer et durer ; si des intérêts respectables étaient inquiétés, si le citoyen paisible ne se sentait pas protégé dans sa liberté, s'il avait à craindre pour sa personne, s'il était troublé dans son travail, ou si on lui contestait les produits légitimes de ce travail, alors l'idée de l'incertitude du Gouvernement républicain pénétrerait de plus en plus dans beaucoup d'esprits, déjà disposés à ne point espérer de cette forme politique la sécurité que leur donnerait la monarchie.

Le devoir des députés, au moment où les Chambres vont reprendre leurs séances, est de bien se pénétrer de cet état des esprits. Pas d'illusions et pas de fausse confiance. La modération est imposée aux hommes de la gauche.

La République, telle qu'elle existe aujourd'hui, est due évidemment à l'intervention des conservateurs du centre droit ; il ne faut pas que la gauche l'oublie, et nous croyons qu'elle ne l'oubliera pas, à l'exception de la minorité intransigeante avec laquelle rien de sérieux et d'utile n'est possible. La France n'éprouve pas le moindre besoin d'agitation. Très-occupée de travailler pour suffire à des charges publiques plus que passablement lourdes, elle n'a ni le temps, ni l'envie de se livrer à de nouvelles expérimentations politiques, et elle saurait mauvais gré à ceux qui, sous prétexte d'amnistie, ou sous tel autre prétexte, voudraient la troubler.

Ce sentiment, contraire à tout changement nouveau, est favorable au Gouvernement existant, pourvu que celui-ci le comprenne et le respecte.

De plus fort en plus fort !... Tantôt le prince Napoléon se présente en Corse sans opposition de la part de sa famille ; tantôt il a un concurrent appartenant à une autre nuance bonapartiste. Voici une troisième version, et celle-là paraît officielle :

L'*Aigle*, d'Ajaccio, publie une longue lettre par laquelle M. Rouher remercie ses électeurs de l'avoir élu, et glorifie son élection du 5 mars dernier comme la reconnaissance des droits du chef de la famille impériale. Il termine en déclarant que le prince impérial, après avoir préservé tous ses droits d'une atteinte coupable, n'interviendra pas dans la prochaine lutte électorale, et n'opposera à son cousin le prince Napoléon que l'indifférence et l'oubli.

Oh ! les jolis mots, *indifférence et oubli* ! ce qui est clair c'est que, tout en ayant l'air de ne point aimer le prince Napoléon, on a décidé de le laisser arriver à la Chambre des députés.

Mais, en vérité, les choses ne se passaient point autrement sous l'Empire. Le prince Napoléon faisait gras le vendredi saint, tandis qu'on faisait maigre aux Tuileries ; mais en Italie et à Rome, c'était la politique du prince Napoléon que l'on appliquait.

Allons ! la brouillerie n'est pas aussi grande qu'on voudrait nous le faire croire. Le prince Napoléon s'adresse aux libres-penseurs et aux communards ; le chef de la maison essaie d'entraîner à lui tous les cœurs timides qu'une presse audacieuse ne cesse de menacer de toutes les désolations et abominations possibles. Le jeu est donc le même qu'en 1851, mais comment faire un coup d'Etat ?... Là est la difficulté et de là vient tout naturellement la désagrégation du parti bonapartiste. Tous les hommes qui avaient accepté l'Empire parce qu'il était un gouvernement établi, c'est-à-dire par habitude ou par esprit de modération s'éloignent chaque jour. C'est eux qui faisaient la force de l'Empire. Leur adhésion de jour en jour plus manifeste à d'autres idées prouve qu'ils ont l'intelligence de la situation, et qu'ils comprennent l'impossibilité d'un retour qui serait une calamité publique.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 5 mai

M. Ricard est arrivé à Paris. Le mouvement préfectoral et sous-préfectoral sera soumis aujourd'hui au conseil, qui est convoqué pour midi et demi, mais il se pourrait qu'il ne fût signé qu'au retour du Maréchal d'Orléans, ce qui ajournerait à lundi sa publication dans le *Journal officiel*.

La commission du budget a repris aujourd'hui

ses réunions. On attribue à la gauche, du moins à la fraction de la gauche qui suit les inspirations de M. Gambetta, le projet de soutenir que le Sénat n'a pas le droit de modifier le budget voté par la Chambre des députés, mais seulement de l'adopter ou de le rejeter en bloc. Je n'ai pas besoin de faire observer que cette prétention, si elle était émise, sera vivement rejetée par le Sénat.

Il se confirme que l'attitude du ministre sur la question d'amnistie sera très nette, très-carrée, et très-conforme aux précédentes déclarations du vice-président du conseil et du ministre de l'intérieur.

On annonce la prochaine apparition d'un journal de M. Naquet, intitulé *la Révolution et le Corsaire* qui aura pour rédacteur en chef M. Pierre Denis. Ce dernier paraîtra le 7 mai.

Des pourparlers sont engagés dans le but d'apaiser (avant que le Conseil d'Etat qui est saisi de l'affaire au contentieux, ait statué) la crise qui divisait l'Eglise protestante entre libéraux et orthodoxes.

Aujourd'hui a lieu, à l'Alcazar, une réunion dans le but de rédiger une protestation contre l'élection de M. Cantagrel.

Revue des Journaux

Estafette.

La session des conseils généraux, au point de vue de l'expédition des affaires départementales, a laissé fort à désirer. La solution de graves intérêts a dû, en maints endroits, être ajournée à la principale session d'août prochain, grâce aux nominations et aux déplacements trop tardifs des nouveaux préfets qui n'avaient pu encore entrer en communication avec leurs commissions de permanence, ni prendre une connaissance utile des dossiers que leur avaient légués leurs prédécesseurs.

Mais en revanche, au point de vue politique, le pays n'a qu'à se féliciter de l'esprit d'apaisement qui a présidé presque partout à ces assises provinciales. Nous en excepterons celle de la Corse, où les vacances du conseil général sont passées à l'état chronique, au mépris des intérêts insulaires.

Les assemblées départementales ont démontré d'une façon victorieuse, par l'entente qui s'est établie soudain entre leurs éléments les plus disparates, que la nation est des plus faciles à gouverner, malgré sa réputation contraire, pourvu qu'une idée nette s'empare de l'opinion publique en même temps que des conseils du gouvernement.

En effet la majorité du pays, fatiguée des compétitions, venait de manifester clairement par ses derniers votes, son désir de vivre et de se développer dans la paix sous des institutions impersonnelles, telles que les comporte le régime républicain. D'autre part, les déclarations ministérielles avaient donné la preuve de l'accord loyal qui s'était établi sur le terrain constitutionnel entre le chef de l'Etat et les deux grands pouvoirs, issus du suffrage. Aussitôt, sans aucun effort violent, la confusion qui régnait dans l'ordre administratif et politique, depuis le pacte de Bordeaux, et qui prenait forcément naissance dans l'état de division et au milieu des tiraillements dont souffrait l'Assemblée nationale elle-même, s'est

évanouie du jour au lendemain : le contre-coup en a été ressenti par tous les corps élus de la France, et nous venons d'assister à un spectacle nouveau, bien fait d'ailleurs pour redonner quelque espoir dans nos destinées, celui d'un grand esprit de renoncement et d'abnégation pratiqué par le plus grand nombre des conseillers généraux qui s'étaient vus déçus dans leurs aspirations monarchiques : ceux-ci se sont inclinés en fidèles sujets devant le nouveau souverain du pays, devant la loi.

Le parti républicain de son côté, il faut le reconnaître, à peu d'exceptions près, s'est montré conciliant et animé de prudence. Enfin, le vrai mot d'ordre des préfets, heureusement inspiré par le nouveau cabinet, a été éloignement des discussions politiques, irritantes comme stériles, et retour aux seules occupations administratives qui sont le véritable apanage des Conseils généraux.

Nous savons bien que ce programme, dont nous souhaitons la réalisation, ne satisfait et ne peut satisfaire le parti radical qui sent ainsi lui échapper son principal moyen d'action : mais il nous suffit, à nous autres, parce qu'il est d'abord l'expression de la loi, parce qu'il est conservateur, parce qu'il permettra à tous les hommes de bonne volonté, à quelque parti qu'ils aient appartenu, de se réunir honorablement pour faire le bien de concert ; parce qu'enfin il commande aux fractions de désarmer jusqu'en 1880.

Nous voici avec une période assurée de calme et de recueillement devant nous. Elle était indispensable à la réussite de l'Exposition universelle promise pour 1878, et dont le succès pacifique importe fort à notre relèvement devant l'Europe. Elle est favorable, par la trêve qu'elle impose, à la consolidation du régime actuel qui seul, après tant de tentatives avortées, pouvait se consentir à l'intérieur comme se recommander à l'extérieur.

Jamais le parti républicain n'aura compté dans l'histoire d'un peuple une période plus propice pour acclimater son programme : c'est à lui le premier qu'il appartient de protéger l'arbre qui grandit contre les boucrasques révolutionnaires capables de le déraciner, de telle sorte que la France, surprise et satisfaite de se sentir librement développer à son ombre, soit unanime à le faire respecter, lorsque l'heure de la révision viendra à sonner.

Français.

Nous avons devant les yeux un remarquable exemple de ce que peut faire pour son relèvement et pour sa grandeur à venir un peuple qui a le courage de travailler sans fanfanerie à sa réorganisation profonde, et qui sait mesurer à ses forces la tâche de chaque jour. Depuis vingt ans, la Russie, dont la politique avait subi en Orient un échec considérable ; la Russie, qui avait vu sa flotte et son armée vaincues par celles des puissances coalisées, la Russie, qui semblait plus loin que jamais du but traditionnel que lui avait assigné l'habile prévoyance de ses czars, la Russie a travaillé, manœuvré, agi de telle sorte que sa main semble toucher aujourd'hui à ce joyau du Bosphore que l'on croyait à jamais garanti par la triple serrure d'un traité.

Comment a-t-elle fait ?
 Suivant le mot célèbre de l'homme d'Etat éminent qui dirige sa politique extérieure,

elle n'a pas boudé, mais elle s'est recueillie. » Il y a vingt ans que M. le prince Gortschakoff, succédant à M. de Nesselrode, a commencé cette œuvre patiente, dont nous voyons aujourd'hui les résultats. Il avait cinquante-huit ans, il en a donc aujourd'hui soixante-dix-huit; mais, tandis que le temps affaiblissait son bras et blanchissait ses cheveux, tandis que la vieillesse se faisait chaque jour plus impérieusement sentir à ce corps, pourtant si vigoureux encore, la Russie rajeunie recouvrait ses forces et son influence perdues; elle voyait se grouper autour d'elle, comme des alliés naturels, ses ennemis d'autrefois; elle sentait sa puissance renaitre, — si bien que le chancelier septuagénaire semblait alléger le passé de sa patrie de chacune des années qui surchargeaient le sien.

Vingt ans de ministère! C'est un chiffre ignoré parmi nous. Nous avons des cabinets qui durent deux ou trois jours; souvent ils vivent six mois; parfois ils végètent une année; rarement ils passent ce terme; jamais, au grand jamais, ils ne vont à vingt ans.

Le prince Gortschakoff, comme simple ministre des affaires étrangères ou comme chancelier de l'empire, a vu, durant cette longue période, bien des hommes se succéder au pouvoir, dans tous les pays du monde. S'il lui fallait dénombrer tous ceux qui furent ainsi ses confrères, à quel chiffre fantastique il arriverait, et pour combien la France ne serait-elle pas dans le total!

Nous n'avons pas toujours eu la sympathie de ce fin diplomate. A propos de la dernière insurrection de Pologne, le prince Gortschakoff a répondu avec quelque verdeur aux notes que la France impériale, d'accord avec l'Angleterre, — non impériale encore, — avait jugé à propos de lui transmettre; dans d'autres circonstances même, on a pu croire que M. de Nesselrode avait légué à son successeur, avec le soin de venger sa défaite, la haine de tous ceux qui en avaient été les artisans. Tout cela est maintenant bien changé.

Il n'y a point en Europe d'homme d'Etat moins soucieux de nous nuire; il n'y en a pas qui puisse nous être, à un moment donné, plus favorable. Les années ont passé; nous aussi, nous avons été vaincus, plus cruellement et plus complètement que les Russes ne le furent jamais. Il y avait entre eux et nous un abîme que nos ruines ont comblé. Il y avait un traité de paix qui équivalait de notre part, à une victoire permanente et chaque jour plus géante: il a été déchiré.

La Russie n'a plus de reproches à faire à la France; le prince Gortschakoff n'a plus de griefs contre nous. Aussi a-t-il pu nous prouver dernièrement que son amour de la paix ne va pas sans quelque sympathie pour notre pays, et nous estimons qu'il est de bon augure de voir un ministre si expérimenté tourner ainsi, à la fin de sa carrière, un œil favorable sur une nation qu'il paraît croire encore nécessaire à l'équilibre de l'Europe.

Journal des Débats.

Ce n'est en vérité pas notre faute si nous sommes ramenés à cette singulière affaire de la couronne impériale d'Angleterre, et nous avons près de nous beaucoup de sujets plus graves d'occupation. Mais nous sommes obligés d'observer les signes des temps, et celui-là est un des plus curieux. On pourrait croire la discussion épuisée, et cependant elle renaît tous les jours, dans le Parlement aussi bien que dans la Presse. On en est à reprocher au gouvernement non seulement le coup de force qu'il a fait en abusant de sa majorité mais la duplicité qu'il a apportée dans toutes ses manœuvres. Il avait été convenu que l'usage du nouveau titre serait limité à l'empire de l'Inde, et il paraît maintenant qu'il s'appliquera à la presque totalité des actes de la Couronne.

Une très âpre discussion a eu lieu à ce sujet dans la Chambre des Communes. Le premier ministre a déclaré que le nouveau titre serait nécessairement mentionné dans tous les brevets d'officiers, parce que les troupes pouvaient être éventuellement envoyées dans l'Inde et hors du territoire du Royaume-Uni. Cette déclaration a été reçue avec des cris de: Oh! oh! assez inusités dans les Chambres anglaises. Toutes les autorités coloniales devront être nommées dans la même forme; et, mieux encore, les îles de la Manche, et même la petite île de Man, qui est reliée à l'Angleterre par un pont, ne faisant pas officiellement partie du Royaume-Uni, seront soumises à la même formule. Il eût été plus clair et moins pueril de s'appeler franchement impératrice et empereur de la Grande-Bretagne.

Il n'y a pas jusqu'à la cérémonie publique

de la proclamation qui n'ajoute au ridicule de la chose. On s'est servi des formules du Moyen-Age et du cérémonial de la vieille royauté pour inaugurer une nouveauté. C'est ainsi que lundi matin les autorités de la Cité, les shérifs de Londres, sont allés à la Bourse, et du haut du perron ont donné lecture de la proclamation royale. Cette lecture, précédée d'une fanfare de trompettes, a été accueillie par un mélange d'applaudissements et de sifflets. La même cérémonie a été répétée sur la place de la Bourse et reçue de la même façon; puis ensuite dans Londres, à Charing-Cross. Dans l'après-midi, les shérifs ont transporté la cérémonie à Brentford, et sur la place de l'Hôtel-de-Ville, accompagnés par les hérauts qui sonnaient leurs fanfares dans des clairons d'argent ils ont encore lu la proclamation.

Malgré toutes ces fanfares, les Anglais ne sont pas contents; ils trouvent qu'on s'est moqué d'eux. Le Times se plaint, avec une douleur comique, des tours de passe-passe du ministère; il fait appel au contrôle de la presse et du public pour restreindre l'usage du titre. C'est de l'enfantillage; le public suivra bien vite, et nous verrons combien de temps la prudence du Times tiendra contre l'exemple entraînant des chambellans et des fournisseurs de la cour. Pour refaire un mot bien connu, « l'empire est fait. » Nous souhaitons à nos voisins et amis beaucoup de plaisir, et puissent-ils ne pas s'apercevoir un jour que les médicaments pour l'usage externe peuvent être nuisibles dans l'usage interne!

JOHN LEMOINNE.

ORIENT.

Si quelqu'un ajoutait encore quelque foi aux dépêches turques ou aux dépêches slaves, la lecture des divers télégrammes suffirait pour le désabuser. Moukhtar-Pacha, après avoir ravitaillé Nicksich, est rentré à Gatchko, en se battant contre les insurgés qui tentaient de lui barrer le passage. Or, d'après la dépêche slave, les Turcs auraient eu 2,500 hommes tués dans ces combats, et les insurgés 400 seulement, tandis que la dépêche turque n'accuse que 58 morts, et évalue les pertes des insurgés à 13 ou 1,400 hommes tués ou blessés. Le grand art serait de trouver la vérité par voie de comparaison entre deux séries de mensonges opposés. Nous ne nous chargeons pas de cette tâche difficile. Il nous est également impossible d'apprécier une dépêche d'après laquelle Moukhtar-Pacha aurait profité traitreusement, pour aller à Nicksich, des négociations ouvertes pour la conclusion d'un armistice. On remarquera seulement que les insurgés devaient peu croire à un armistice, car des dépêches antérieures déploraient le refus de l'armistice par les Turcs, et la résolution, prise par ceux-ci, de ravitailler Nicksich de vive force, au lieu de se contenter d'un ravitaillement à l'amiable, à opérer par le territoire monténégrin.

Il est temps que la diplomatie agisse efficacement, et l'on assure enfin qu'elle va sérieusement travailler dans ce sens. Une entrevue doit avoir lieu, en effet, à Berlin, entre l'empereur de Russie et l'empereur d'Allemagne. Il y aura également des négociations entre M. de Bismarck et M. le prince Gortschakoff, négociations auxquelles le premier ministre d'Autriche prendra part.

Chronique religieuse

Je savais bien que M. Emile de Girardin avait une idée par jour, mais j'ignorais absolument qu'il pût y avoir sur la terre, un mortel assez bien doué, pour avoir deux idées par jour, et deux idées fort lumineuses, sur ma foi! C'est là pourtant le fait très véridique et fort surprenant d'un rédacteur du National dont j'ignore malheureusement le nom.

J'aurais été si heureux de vous le transmettre mes chers lecteurs.

« L'école polytechnique, dit cet homme incroyablement, donne accès, grâce à une sorte de franc-maçonnerie, aux hauts emplois dans toutes les carrières. Les Jésuites y font entrer beaucoup de leurs élèves. C'est un réseau qui s'étend. Il y a là un danger pour l'avenir! »

« Ah! tout doux! laissez-moi, de grâce, respirer. Donnez-nous, s'il vous plaît, le loisir d'admirer. »

Mais ce n'est pas tout encore. Les officiers se permettent quelquefois d'aller à l'église en uniforme. Cela ne satisfait pas du tout le rédacteur

du National.

Ce rédacteur ne voit, dans l'uniforme à l'église qu'un mode d'ostentation, un moyen de manifestation politique.

Je suis persuadé que ce rédacteur-là se fera un devoir de nous donner prochainement quelques détails précis sur le costume que devront revêtir désormais les officiers qui vont à la messe.

Des fausses nouvelles ayant été de nouveau répandues sur l'état physique et moral de Pie IX, un journal bien informé sans doute, puisque le marquis de Bavière, filleul du Souverain-Pontife, en est le rédacteur en chef, fait la réponse suivante:

« Grâce à Dieu, le pape garde sa force physique, son courage moral, toute l'activité de son esprit. A l'énergie s'allie la douceur, et disons aussi: à la douleur Dieu mêle les tempéraments de l'espérance ou plutôt de la certitude.

« Le monde chrétien doit partager cette certitude du Pape. Plus les événements se précipitent, plus la certitude doit être robuste. »

Plusieurs feuilles religieuses reproduisent quelques nouvelles de Rome:

Le Souverain-Pontife a reçu l'archevêque de Toulouse avec une partie de son clergé et 250 pèlerins.

En réponse à l'adresse de l'archevêque, le Pape a rappelé les anciennes luttes de Toulouse contre les hérétiques. Il a parlé aussi des hérétiques actuels de l'Europe, parmi lesquels les vieux catholiques d'Allemagne.

L'Univers publie à ce sujet la dépêche suivante:

Rome, 30 avril, 1 h. 50.

« Mgr l'archevêque de Toulouse, à la tête du pèlerinage toulousain, a présenté au Saint-Père une magnifique adresse de fidélité et d'amour pour le Pape, d'inviolable attachement aux doctrines romaines.

Pie IX, en remerciement et louant l'archevêque, a fait l'éloge des pèlerinages. Il a rappelé les souvenirs de saint Thomas et saint Dominique, toujours vivants à Toulouse, et il a comparé la lutte des Albigeois avec la lutte actuellement soulevée par les vieux-catholiques. A ce propos, évoquant le souvenir du char d'Ezéchiël, sur lequel le prophète voyait venir les ennemis du peuple de Dieu, il en a tiré une leçon propre aux événements actuels. Puis il a eu des paroles émouvantes pour la France et, au milieu d'une émotion générale, a terminé l'audience par sa solennelle bénédiction. »

Pie IX a reçu en audience particulière le roi, la reine de Grèce, et les princes de Danemark.

Henri NADAL.

Chronique locale

et méridionale.

Jeudi 4 mai, vers midi, un incendie s'est déclaré dans une chambre occupée par le nommé Castagnet, maison Vincent, rue du Château; de prompts secours ayant été organisés; le feu a été promptement éteint; quelques meubles seulement ont été brûlés.

Le même jour, vers neuf heures du soir, il y a eu un autre commencement d'incendie dans une cave appartenant au sieur Richard, rue du Coin de l'Asier; quelques hottes de paille seulement ont été brûlées.

Hier matin un chien parcourait les rues de Cahors, mordant tous les autres animaux de son espèce qu'il rencontrait; arrivé près de l'Hôtel-de-Ville et l'alarme étant donnée, le chien fut tué par M. Talle. Soumis à l'autopsie par les soins de la police, M. Laur, vétérinaire, a déclaré que cet animal en était arrivé à la période furieuse de la rage.

Dans le compte-rendu de la première réunion générale de la société d'assurances Le Lot, une erreur matérielle a été commise; au lieu de: « Pendant les vingt-et-une années qu'a duré notre premier exercice » lire: « Pendant les onze mois.... »

L'assemblée générale du 2^e trimestre de la société des Sauveteurs du Lot, aura lieu dimanche prochain, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à 2 heures 1/2 du soir.

Nous trouvons dans l'Aveyronnais le récit suivant, qu'il emprunte au Millavois:

Mercredi, à 5 heures du soir, le village de Verrières, près Millau, a été le théâtre d'une manifestation hostile à l'adresse de Mgr Bourret, que sa tournée épiscopale avait conduit dans cette paroisse pour y administrer le sacrement de la confirmation. Cette manifestation aurait été provoquée par un projet à l'étude de transfert du cimetière dans un endroit plus propice, projet dont Sa Grandeur aurait voulu plaider en chaire la convenance et l'opportunité. Comme protestation à ce projet, la population, qui y était vivement opposée, se serait cotisée pour faire exhausser les murs de ce cimetière. La parole de l'évêque, au lieu de triompher de cette répugnance populaire qu'on s'explique difficilement, quand on sait que le cimetière est mal assis, dans un ravin, placé, contrairement, à la loi, devant la porte de l'église, n'a fait que soulever des flots de colère dans l'auditoire. Aux premiers mots sur cette question brûlante, des gestes menaçants, des cris injurieux sont partis de tous côtés, visant, a-t-on dit, non-seulement le Prélat, mais encore une autre personne que son sexe et son mérite auraient dû protéger contre de semblables démonstrations.

L'émeute avait commencé dans l'église; elle s'est continuée dans la rue. Les plus furieux de la bande, hommes et femmes, sont sortis de l'église et, avec les débris d'un arc-de-triomphe et d'autres objets qu'ils avaient sous la main, ils ont barricadé la porte, barricadé l'entrée du cimetière, barricadé la voie publique; autant d'obstacles qu'il a fallu enlever pour que le prélat, put se rendre au presbytère et de là à Aguessac, où il est allé, le soir même, non sans avoir, à l'exemple du prophète, secoué la poussière de ses pieds, comme il a dit.

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails, persuadé qu'on nous saura gré de notre réserve.

Nous ne pouvons que plaindre cette population qui, égarée, nous voulons le croire, par une entente erronée du respect dû à la cendre des morts, s'est portée à ces actes et à ces violences de langage blâmables.

Elle regrette déjà, ou bien regrettera plus tard, quand elle aura retrouvé son calme et la réflexion, cet oubli des plus simples convenances sociales, cette insulte faite au caractère sacré de son premier pasteur, et surtout cette profanation du lieu saint.

Monseigneur, nous dit-on, a mis la paroisse en interdit.

Vendredi, la justice a fait une descente sur les lieux. Des arrestations ont été faites, qui seront suivies d'autres.

L'information continue.

Mardi dernier, dit l'Echo de la Dordogne, il est tombé de la grêle sur plusieurs points du département. En divers endroits, elle était passablement abondante et serrée.

Nous lisons dans l'Appel au peuple d'Anch: Nous recevons quelques détails sur l'ouragan mêlé de grêle, qui a ravagé, dans la soirée de dimanche, une partie du canton de l'Isle-Jourdain.

Cet ouragan, qui a suivi la direction de l'ouest à l'est, a occupé, en moyenne, une étendue de trois kilomètres en largeur sur vingt-cinq en longueur, et a englobé les communes de Frégouville, Monferran, Marestaing, l'Isle-Jourdain et Pujaudran.

Les dégâts sont sérieux; même en n'admettant pas les évaluations toujours un peu exagérées des propriétaires sinistrés, on peut estimer au tiers de la récolte les pertes causées par cet ouragan.

Les prairies artificielles et les fèves, qui se présentaient dans de très-belles conditions, ont eu beaucoup à souffrir; les blés, les avoines et les seigles ont été totalement versés, les arbres fruitiers ont été fortement atteints par la grêle; ainsi que les vignes, heureusement peu avancées encore.

NOTICE SUR LE PHYLLOXERA.

(Suite).

Les propriétaires, la Société d'agriculture, les savants, ont réuni leurs efforts dans une lutte à outrance contre le fléau. L'Etat, soucieux d'une des plus grandes sources de richesse de la France, si gravement compromise, soucieux aussi de son budget si sérieusement menacé, a décrété, il y a quelque temps, qu'un prix de 300,000 francs sera accordé à l'inventeur d'un moyen de destruction pratique et assuré.

Jusqu'à aujourd'hui ce prix n'a pas été décerné, et cependant que n'a-t-on pas essayé!

Je n'entreprendrai pas d'entrer dans le rapport

de tous les procédés mis en usage dans les vastes champs d'expérience créés soit à Montpellier, soit à Cognac, soit dans les propriétés particulières, je n'entreprendrai seulement pas de citer les noms de tous les insectes expérimentés.

De tous ces essais faits avec un soin tout spécial, il n'y en a que trois ayant donné des résultats assez satisfaisants. Ce sont l'ensablement, la submersion, et l'emploi des sulfocarbonates alcalins. Laissez-moi vous dire quelques mots de chacun de ces trois procédés :

L'ensablement. — M. Espitalier, propriétaire dans la Camargue, s'appuyant sur le fait que je mentionnais plus haut, la difficulté que le phylloxera a à vivre dans les terrains de sable pur, a eu la pensée, ses vignes se trouvant tout à fait à proximité des dunes de la mer, de faire déchausser profondément les sommets d'une vigne malade, et de remplacer au pied de la souche la terre par du sable. Il en a obtenu de bons résultats, la maladie a été enrayée. Il a employé environ 80 litres de sable par souche. Outre la dépense énorme que nécessite le transport du sable en si grande quantité, et le déchaussage complet de la souche, il est facile de voir que la vigne ne doit pas se trouver très-bien de la substitution du sable à la terre, le sable étant pour la végétation une substance complètement ingrate. Ce procédé n'est du reste possible qu'à très-grande proximité des gisements du sable pur.

La Submersion. — M. Faucon, propriétaire dans le département de Vaucluse, possède un beau vignoble situé en plaine, et desservi pour l'arrosage par un des bras du canal de la Duranç. Voyant ses vignes envahies par le phylloxera, il divisa ses terres en vastes bassins qu'il inonda pendant l'hiver jusqu'à submersion des souches pendant une période de quarante-cinq jours. Au bout de ce temps il laissa écouler les eaux, et constata la mort de tous les insectes qui couvraient les racines de ses vignes. Ce procédé qu'il emploie tous les ans lui réussit à merveille, et il a pu conserver en parfait état son vignoble, lorsque ceux de ses voisins sont arrachés depuis longtemps. La submersion aurait donc un résultat assuré, mais sur combien de vignes pourrait-elle être pratiquée. Les plantations se font généralement sur les coteaux, dans des terrains presque toujours en pente et peu submersibles; aussi ce procédé ne peut-il être employé que pour des vignobles dont le nombre est très-limité. Dans le Lot, il serait surtout tout-à-fait impossible.

Les Sulfocarbonates alcalins. — De tous les insecticides essayés à la station académique de Cognac, les seuls qui aient donné des résultats satisfaisants, sont les sulfocarbonates alcalins. Dilués dans une forte quantité d'eau, et mis au pied des souches, assez abondamment pour pénétrer dans tout le système radiculaire, ils détruisent rapidement les insectes, leurs œufs, et débarrassent complètement la souche de son ennemi.

Lorsque cette découverte a été faite, on a cru la vigne sauvée à tout jamais; on a pensé que, comme le soufre est le remède assuré contre l'oidium, les sulfocarbonates alcalins viendraient également à bout du phylloxera. Malheureusement l'application n'en est pas facile; outre que les sulfocarbonates sont assez chers, il faut une grande quantité d'eau pour leur servir de véhicule, et les porter jusqu'au bout des racines des souches.

On compte environ 20 ou 25 litres d'eau par souche. Il faut aussi disposer la terre à la recevoir, et ce travail préparatoire est long et coûteux. La dépense est évaluée environ de 2 à 3,000 fr. par hectare, et ce remède doit être renouvelé tous les ans. Aussi les frais coûteront-ils bien souvent plus cher que l'immeuble que l'on veut traiter, ne vaudra.

Pourtant, malgré cela, les sulfocarbonates peuvent être heureusement utilisés. S'ils sont impraticables lorsqu'il s'agit de détruire le phylloxera ayant envahi des quantités de vignes considérables, il n'en est pas de même lorsque l'invasion du fléau se réduit à quelques nouveaux points d'attaque isolés, éloignés des foyers d'infection existant déjà.

Lorsque le mal est encore circonscrit sur cinquante ou cent souches, l'emploi de cet insecticide, peu dispendieux sur de si petites étendues, sera fort précieux pour détruire le germe d'un mal qui aurait rapidement grandi et détruit des vignobles et des contrées entières de vignobles.

Baron de ROUSSY.

(A suivre).

LE HANNETON.

Le hanneton paraît être regardé comme la

sauterelle de l'Occident; c'est-à-dire que ce coléoptère cause en Occident des ravages analogues à ceux que l'invasion des sauterelles occasionne en Orient; aussi un journal qui, en général, ne s'occupe pas de ces matières, la *Gazette d'Augsbourg*, dans une partie de cette feuille où sont traités les sujets de moindre importance, est-elle d'avis qu'il faut se livrer à une guerre d'extermination contre ce ravageur qui fait autant de mal en dessous qu'en dessus du sol. Cette guerre, suivant le journal précité, est surtout nécessaire les années bissextiles, qui sont aussi, paraît-il, des années à hannetons. Ce coléoptère a besoin de quatre années pour accomplir son évolution de l'état de larve à celui de hanneton complet; une fois parvenu à ce dernier degré, son existence n'est pas longue; le hanneton ne jouit pas longtemps des douceurs du printemps, mais il ne disparaît point sans laisser une nombreuse postérité. La femelle du hanneton dépose 4 à 500 œufs; les larves qui n'ont pas une longueur de plus de trois lignes, sortent de l'œuf au mois de septembre suivant, pour s'attaquer aussitôt aux racines des herbes et aux semailles. Puis, les larves s'enfoncent plus profondément dans le sol, où elles restent engourdies pendant l'hiver; au printemps, elles remontent toujours plus haut, pour dévorer, et elles continuent ainsi jusqu'à ce que leur développement soit complet. Les larves du hanneton détruisent quelquefois des arbres fruitiers d'une hauteur de 25 à 30 pieds et les dépouillent de leur écorce. Il faut avoir vu ces arbres jaunir et se flétrir, pour se faire une idée des ravages que le hanneton peut produire et l'on s'explique alors la sentence d'excommunication lancée en 1479 contre cet insecte, par le tribunal religieux à Lausanne. Les années de hannetons portent, il est vrai, leur correctif en elles-mêmes, la végétation abondante produit de fortes portées de ces oiseaux, ennemis naturels du hanneton, à savoir le sansonnet. Il faut donc protéger ce volatile et les autres qui détruisent le hanneton; parmi les autres animaux, la taupe est surtout à ménager, la taupe pouvant manger trois fois plus qu'elle ne pèse, peut dévorer en un jour 20 à 30 larves de hannetons. Mais l'homme doit être aussi un destructeur des insectes nuisibles; c'est le matin, surtout, qu'il peut le plus utilement défendre ses cultures contre le hanneton. A ce moment de la journée, l'insecte est comme engourdi et on le fait tomber en secouant les arbres. On le tue en le plongeant dans l'eau chaude; on le range par couches, entre des feuilles et de la terre et on se fait ainsi un excellent engrais. Selon un agriculteur allemand, 100 livres de hannetons frais, ont la valeur fertilisante d'un engrais dont le prix équivaldrait à 2 mars (le marc allemand vaut 1 fr. 25 centimes).

Nous lisons dans la *Province*.

« Il est en ce moment fortement question d'un singulier pari: Un ancien zouave offre de parier 1,000 fr. qu'il ira de Bordeaux à Libourne pas gymnastique, sans s'arrêter. Ce défi serait relevé par M. Barthou, d'Arcachon; mais ce dernier, comme il l'a écrit à un journal de notre ville, ne prétend plus faire un simple pari; il veut lui-même entrer en lice et lutter avec l'ancien zouave, à qui arrivera premier à Libourne, « toujours courant, sans s'arrêter ni se mettre au pas. » Avant de partir, les deux concurrents déposeront entre les mains d'une tierce personne chacun mille francs, qui deviendront la propriété du vainqueur. « Au cas, peu probable d'ailleurs, ajoute M. Barthou, où nous arriverions à Libourne ensemble, nous devrions repartir immédiatement pour Bordeaux, courant encore, jusqu'à ce que l'un de nous s'arrête et se déclare vaincu. » M. Barthou assure avoir fourni souvent, de cette façon, des traites de 50 à 55 kilomètres. Il attend une réponse à Arcachon, chez M. Baudo, cours Sainte-Anne, 32. »

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Opérations du mois de novembre 1875.

Au 31 mars l'avoir des déposants s'élevait à.....	341,501 78
Montant des versements pendant le mois d'avril.....	20,639 »
Montant des remboursements.....	9,497 58
Différence en faveur des versements..	11,141 42
Avoir des déposants au 30 avril.....	352,643 20

Certifié exact :

Cahors, le 30 avril 1876.

Le Trésorier,

Signé : DELFOUR.

GRAND CIRQUE BAZOLA.

Demain, dimanche 7 mai, première et brillante représentation.

Nous extrayons de l'alléchant programme les détails suivants :

Grande manœuvre, par 6 dames.

Les 3 frères Wittam, Gymnasiarques de premier mérite.

Famille Bouthors, les doyens des écuyers d'Europe.

De nombreux clowns égayeront toutes ces soirées d'une excentricité surprenante.

Les Ecuyers et les Ecuyères offriront chaque soir, une grande série d'exercices équestres.

M. Louis Bazola, bientôt l'écuyer le plus fort du monde, vient de recevoir en Angleterre une médaille d'or pour ses exercices sur son cheval nu.

Sauts périlleux en avant et en arrière, à cheval et debout, par les frères Bazola, jeunes.

Chevaux en liberté et de haute école, présentés et montés par M. et M^{me} Bazola.

Grande pantomime pour terminer les représentations

Bonne musique.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 avril au 6 mai 1876.

Naisances.

- Calmon, Marceline, faubourg St-Georges.
- Chanut, Edmond François, faubourg Labarre.
- Labie, Marie-Françoise-Anne, rue Vayrols.
- Balaguairie, Marguerite, rue du Peigne.
- Tardieu, Léon-Jean, rue du Portail-au-Vent.
- Bourdie, Jeanne, rue Dougne.
- Bourdie, Jean, id.

Mariages.

- Grelet, Jean et Do, Jeanne.
- Langon, Etienne et Labro, Etienne.

Décès.

- Alayrac, Justine, couturière 26 ans, rue du Coin-de-Lastié.
- Miquel, Marie, domestique, 83 ans, célibataire, boulevard Nord.
- Jarlan, Jean, 4^e né, cultivateur, 58 ans, aux Hortes.
- Seval, Jeanne, 39 ans, rue Mascoutou.
- Carla, August.-Françoise, 86 ans, place Nationale.
- Aymond, Louise-Madeleine, sage-femme, 77 ans, faubourg Labarre.
- Flaujac, Marie, 61 ans, rue Fangas.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

Dernières nouvelles

Paris, le 6 mai.

Le président de la République est parti ce matin pour Orléans.

On assure que le mouvement préfectoral ne sera signé qu'à son retour et ne paraîtra pas au *Journal officiel* avant mardi.

Le ministre de l'intérieur a communiqué hier au conseil des ministres la résolution prise par lui de remplacer immédiatement tous les maires nommés en dehors des conseils municipaux.

Le ministre a aussi communiqué au conseil sa circulaire, relative à l'application de la loi sur le colportage aux journaux vendus sur la voie publique, qui sera expédiée ce soir même aux préfets. La circulaire veut que tous les journaux puissent être vendus et colportés sur la voie publique, à la seule condition que les vendeurs ou colporteurs soient munis d'une autorisation de colportage, laquelle ne devra être refusée ou retirée que pour des motifs sérieux.

Le collège et la bibliothèque de Charleville ont été presque entièrement réduits en cendres la nuit dernière. On ne signale aucune victime.

D'après un bruit assez accrédité dans les cercles diplomatiques, les trois empires dont les premiers ministres vont se réunir à Berlin pour examiner la question d'Orient, seraient disposés à inviter à cette conférence les représentants de toutes les puissances signataires du traité de Paris.

Bourse de Paris.

Paris, 6 mai 1876.

Rente 3 p. %.....	67.95
— 4 1/2 p. %.....	97.45
— 5 p. %.....	105.22.1/2

REVUE DE FRANCE.

Sommaire du numéro du 30 avril 1876.

Nourrisson, de l'Institut : Turgot. — Prince Giedroy : Le Chancelier de Russie, réponse à M. Julian Klaczko. — Duranty : Gabrielle de Galardy (nouvelle) fin. — E. de Forest : Pierre Lemoyne, sa vie et son œuvre (1602-1671). — Adolphe Jullien : Les Grandes nuits de Sceaux. — Le Théâtre de la duchesse du Maine, d'après des documents inédits (fin). — A. L. : Les Emigrations rurales en France (fin). — E. Fléchev : Les Possessions australiennes. Etude statistique. — Abbé J. Bouche : Les Etablissements de la côte des Esclaves et les visées de l'Angleterre. — Henry d'Ideville : L'Italie et le roi de Sardaigne en 1876. — E. de Perieu : Interpellation au Sénat, relative à la convention monétaire. — Louis Enault : Le Père Monsabré. — Baron Ernoul : Sainte-Beuve et la *Revue Suisse*. — J. B. : Le tombeau de la reine Marguerite de Valois. — A. Didier : La question des sucres devant les Etats généraux de Hollande.

Chronique du mois : Théâtres, par Louis Enault. — Théâtres lyriques et concerts, par Octave Mercier. — Nouvelles des Arts, par A. V. — Sciences, par Jean l'Ermitte. — Notes d'un Ingénieur, par P. Maigne. — Notices bibliographiques. — Cours et tribunaux, par E. Demay. — Finances, par G. C. — La presse française et étrangère, par P. B. — Ordre du jour des Assemblées, par X. C. — Chronique politique, par Louis Teste.

Bureaux : 3, rue de la Feuillade, Paris.

LE TOUR DU MONDE. — *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 800^e livraison. (6 mai 1876). Texte : Croisiers à la côte d'Afrique, par M. le vice-amiral Fleuriot de Langle. (1868. Texte et dessins inédits.) — Quatorze dessins de A. de Bar, Th. Weber, Riou, J. Storck et E. Ronjat.

Librairie Hachette, boulevard St-Germain 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 179^e livraison (6 mai 1876). — TEXTE : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — La mer et la falaise par Ch. Schiffer. — A qui l'héritage ? par Mme Colomb. — Christ's-hospital. — Comment on fait vivre les plantes dans les appartements, par H. de la Blanchère. — A travers la France. — Péronne, par A. Saint-Paul.

Dessins de Lix, Benoist, etc.

Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

ÉTUDE

de M^e SCIPION DELBREIL, avoué licencié en droit, à Cahors.

EXTRAIT

de demande en séparation de biens.

En vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal civil de Cahors en date du 10 avril dernier, et par exploit de Daynard, huissier à Lalbenque, en date du 4 mai courant, la dame Marie Bras, sans profession, épouse du sieur Cyprien Teil, a formé contre le dit Cyprien Teil, son mari, habitant et domiciliée avec lui de la commune de Vaylats, une demande en séparation de biens devant le dit tribunal.

Elle a constitué à ces fins M^e Scipion Delbreil pour son avoué près le tribunal civil de Cahors.

Pour extrait certifié véritable :

A Cahors, le six mai mil huit cent soixante-seize.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

Avis important.

Nous faisons un dernier et pressant appel à nos abonnés en retard. Il importe, vu le nombre croissant des souscripteurs, que les abonnements nouveaux ou les renouvellements soient soldés d'avance.

La tenue des registres est ainsi simplifiée et l'on évite toute irrégularité dans le service.

Nous conseillons l'envoi d'un bon sur la poste, comme le moyen le plus sûr, et le plus rapide.

Le Directeur,

A. LAYTOU.

Crédit foncier de France.

Emission à 495 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables et 50 ans par voie de tirage au sort. Emissions au pair d'Obligations communales 5 0/0, pour une échéance de 10 ans et à 4 1/2 %, pour une échéance de 5 ans à moins de 10 ans. On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :
 « Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry »
 L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant épicier.

Ancienne Maison Busquet

JULES HUC

SUCCESSION

MISE EN VENTE DE GRANDES OCCASIONS

dont le bon marché devra faire sensation

Affaires sans précédent en Soieries

CACHEMIRE DE LYON ET MERVEILLEUSE

de **C.-J. BONNET et Co**

Inauguration du nouveau comptoir de Lainages fantaisie, ayant une entrée rue du Coq-d'Inde.

GRANDE EXPOSITION

DE VÊTEMENTS ET ROBES CONFECTIONNÉS

Rue des Marchands, 32, Toulouse.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, est pour une jeune fille ou une jeune mère, le cadeau le plus utile qu'on puisse lui faire. C'est en même temps le plus profitable au donateur, puisqu'en paraissant 52 fois par an, vient chaque semaine rappeler à l'abonnée le souvenir de la personne à qui elle doit cet abonnement.

Publiée par la maison Firmin-Didot, dont le nom est une garantie de la moralité et de la bonne exécution du journal, la *Mode illustrée* en 16 années d'existence, par l'exactitude et le nombre de ses patrons, par le fini de ses gravures, la clarté des explications, par les conseils éclairés de sa directrice

M^{me} EMELINE RAYMOND, conseils s'adressant à toutes les conditions de fortune et toutes les circonstances de la vie, a obtenu un succès sans précédent jusqu'ici.

Essentiellement journal de la famille, ennemi d'un luxe exagéré, rejetant impitoyablement toute annonce et réclame fallacieuse, la *Mode illustrée* a toujours eu pour but de donner à ses abonnés le goût d'une élégante simplicité renfermée dans les bornes d'une sage économie, et de leur apprendre, par une bonne entente de la vie intérieure, à ne pas se livrer à des dépenses au-dessus de leur position; c'est ce but moral qui a fait la force et le succès de la *Mode illustrée*. C'est par là que ce journal doit s'imposer à toutes les familles.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et Co, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements :

1^{re} édit. : 5 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro : 5 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour : l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, GUSTAVE AVOCAT, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative à résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs *Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano*, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr.

Nous sommes convaincus que la *Chanson du Jour* et le *Conservatoire populaire du Chant* ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

Quatre-vingt-Treize, le grand roman de Victor Hugo, obtient dans l'édition populaire illus-

trée à dix centimes l'immense succès que nous avions prévu. Ce succès égale déjà celui des *Misérables* et dépasse celui de l'Année terrible.

La seconde série à 50 centimes de *Quatre-vingt-Treize* vient de paraître. Elle ne contient pas moins de quatorze dessins, parmi lesquels il faut citer et admirer : Lantenac condamnant à mort le canonier, le tragique tête à tête de la barque, la corvette royaliste sombrant, l'écueil des Minquiers, la plage du Mont-Saint-Michel, la rencontre des deux mendiants; toutes scènes superbes et saisissantes dans le roman, et que les dessins traduisent aux yeux avec une puissance et un éclat extraordinaires.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte Cocheris, Pérignon, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine :
Saint-Jean. Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac.
Magdeleine. Maladies de la foie, des reins, de la gravelle et du diabète.
Précieuse. Appareil biliaire, calculs hépatiques, jaunisse, gastralgies.
Désirée. Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques.
Rigolette. Pâles couleurs, hystéries, lymphatisme, marasme, nervosité.
Dominique. Souverain contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.
 Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille.
 Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardèche), sous risque de fausse distribution et ses conséquences.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, sautesées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Calcutta, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, Pharmacien, docteur ès-Sciences.

Le fer fait partie intégrante du sang. Lorsqu'il vient à disparaître, il y a dépérissement; le visage devient pâle, l'appétit disparaît et le sang perd sa couleur vermeille naturelle.

Les pilules, poudres, dragées à base de fer, employées pour le reconstituer, ont le grand inconvénient de contenir le fer à l'état insoluble, de donner du fer à dissoudre à un estomac déjà malade, de provoquer de la constipation et souvent de noircir les dents. Le Phosphate de fer soluble de Leras n'a aucun de ces inconvénients : c'est un liquide clair, limpide, sans goût ni saveur, qui, outre le fer, contient l'élément phosphaté, principe régénérateur des os. Il produit des effets merveilleux dans tous les cas où il y a appauvrissement du sang, guérit les pâles couleurs, les crampes et tiraillements d'estomac, facilite le développement des jeunes filles, régularise le travail de la menstruation et fait disparaître la leucorrhée.

Dépôt dans les principales Pharmacies.

ASIMÈME CIGARETTES INDIENNES

AU CANNABIS INDICA

de GRIMAULT & Co, Pharmaciens à Paris

Il suffit d'aspirer la fumée des Cigarettes au Cannabis indica, pour faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie et combattre la phthisie laryngée, et toutes les affections des voies respiratoires.

Dépôt dans les principales Pharmacies.

SIROP ET PATE DE BERTHÉ

A LA CODÉINE

Contre les Rhumes, la Bronchite, la Grippe et toutes les Affections de poitrine. — Pour obtenir sûrement les effets de la Codéine, exiger la signature manuscrite : BERTHÉ, MM. Réveil, Chevallier, O. Henry, professeurs et membres de l'Académie de Médecine, ayant constaté, dans un rapport authentique, que, en moyenne, 23 à 30 pour 100 des imitations ou contrefaçons des SIROP ET PATE DE BERTHÉ ne contiennent pas de codéine. — Dans toutes les bonnes Pharmacies.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Établie à Paris, rue de Grammont et rue du Quatre-Septembre, 18

ANCIENNEMENT COMPAGNIE ROYALE

Fonds de garantie : 130 millions

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. Davillier (Henry), régent de la Banque de France, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris, Président du Conseil d'administration des Chemins de fer de l'Est.

MM. ADMINISTRATEURS

La Panouse (le comte de), Directeur de la Caisse d'Épargne de Paris, Administrateur du Chemin de fer de Paris à Orléans;

Lefebvre (Francis), ancien banquier, ancien régent de la Banque de France;

Moreau (Frédéric), négociant, censeur de la Banque de France;

Mallet (Henri), de la Maison Mallet frères et Co, Banquier;

Hottinguer (le baron), Banquier, Régent de la Banque de France;

André (Alfred), Banquier, Régent de la Banque de France;

De Waru (A.), ancien Régent de la Banque de France;

Rothschild (le baron Gustave de), Banquier;

Lutscher (André), de la Maison Hentsch-Lutscher et Co, Banquier;

Classe (Gustave), Propriétaire;

Demachy, Banquier, Régent de la Banque de France;

Vuitry, ancien Ministre président le Conseil d'Etat;

Pillet-Will (le comte de), Régent de la Banque de France;

Denormandie, Sénateur.

MM. CENSEURS

Le Lasseur, de la Maison Périer frères, Banquier;

Bourceret (Ant.), Propriétaire;

Archdeacon (Edm.-Alexandre), ancien Agent de change.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. Bourceret (F.), ancien Banquier, Propriétaire.

DIRECTEUR

M. L'Hôpital (Georges), ancien Conseiller d'Etat.

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Co.

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 33,009,563 fr.

Arrérages payés aux rentiers..... 135,371,154 fr.

Bénéfices répartis aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors; Puel, Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap^{te} Planion, à Souillac.

AVIS

Articles de Sellerie et Carrosserie :

EMILE ESCUDIÉ,

Carrossier, galerie Fontenille, à Cahors

Harnais neufs, fins et ordinaires pour un cheval et pour timons. — Voitures sur commande, n'importe le type. — Garnitures de voitures. — Réparations en tout ce qui concerne la Carrosserie.

M. Escudié se recommande au public par sa bonne confection et la qualité de ses matières premières.

DÉPURATIF DU SANG

Pilules d'Extrait de Salsepareille composé

DU DOCTEUR E. SMITH, DE LONDRES.

Remède doux, sûr et sans mercure. Guérison radicale des maladies de la peau, dartres, gale, répercutee, rougeurs, démangeaisons, boutons, les douleurs rhumatismales et vices du sang.

Les personnes atteintes de maladies invétérées peuvent, en toute confiance, avoir recours à ce dépuratif végétal qui adoucit le sang et rétablit la santé.

Prix : 3 et 10 francs la boîte.

Dépôt à Cahors, pharmacie DULAC.

ETABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

A l'Établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, on trouve Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaux, etc. Tous les jours, de 15 malin à 15 septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinets de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversations et de Billards.

Tous les chemins de fer conduisent à Vichy.

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Ecrire : Administration de la Co^o concessionnaire, PARIS, 22, boulevard Montmartre.

Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

PAPIER WILSON

Remède souverain pour la guérison rapide des irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.



NOUVEAU PRODUIT donnant 80% d'Économie
 Remplaçant le Savon et la Benzine. Il lave, nettoie, dégraisse tous les tissus, vêtements, sans altérer les couleurs les plus délicates et sans rétrécir les lainages. Pour le linge, il dispense de la lessive. Il agit dans toutes les eaux de puits et à l'eau de mer, ne laisse aucune odeur et préserve des crevasses aux mains. Déjà employé dans la marine et les hôpitaux. Le ZAP H BIRMAN est indispensable à tous les ménages. Morceau d'échantillon 40 gr., 25 cent. 140 gr., 45 cent. Tarif de gros franco, aff. B. A. BLOC 4, fabri. breveté, 17, passage Saulnier, Paris. — Se trouve partout.